

L'Anse-Saint-Jean, le 1 avril 2019.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 1er avril 2019 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Yvan Côté
 Monsieur Richard Perron
 Monsieur Éric Thibeault

Est présente également madame Annick Boudreault, secrétaire trésorière adjointe

Sont absents : Monsieur Anicet Gagné
 Madame Chloé Bonnette
 Monsieur Victor Boudreault

116-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron.

SIGNATURES DU LIVRE D'OR

Le conseil municipal a invité les personnes suivantes à signer le Livre D'or de la municipalité :

L'Équipe de volley-ball LES PHÉNIX de l'école Fréchette pour avoir remporté la médaille d'or lors du tournoi de fin de saison qui avait lieu le 24 mars 2019 à Saint-Félicien.

Les employés du Mont-Édouard ainsi que les bénévoles pour leur grande implication dans les Championnats nationaux de ski.

Les bénévoles de la Montagne en feu, qui, grâce à leur implication exemplaire, a permis la réalisation d'une grande variété d'activités pour les familles et toute la population du Bas-Saguenay, faisant ainsi du Mont-Édouard une destination de plaisir et de bonheur pour les touristes et les citoyens de L'Anse-Saint-Jean et du Bas-Saguenay.

117-2019

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le varia demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 4 mars 2019
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de mars 2019
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Projets industriels sur le Saguenay

- 6.2 Plan de commandite 2019 - Bistro de L'Anse
- 7. ADMINISTRATION**
- 7.1 Aide financière pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay
- 7.2 Achat de drapeaux municipaux
- 7.3 Mise à jour du plan d'action de la Fédération des Villages-relais du Québec
- 7.4 Invitation au 15e Gala du Mérite Économique de la Chambre de commerce et de l'industrie Saguenay - Le Fjord
- 7.5 Fédération des Villages-relais du Québec - Renouvellement d'adhésion 2019-2020
- 7.6 Invitation au 9e Congrès annuel de la Fédération des Villages-relais du Québec
- 7.7 Paroisse Saint-Jean-Baptiste - demande de prêt de chapiteau
- 7.8 9150-0934 QUÉBEC INC. - Demande de crédit de taxes - 2036 34 7251
- 7.9 9138-6847 QUÉBEC INC. - Demande de crédit de taxes - 2036 10 8293
- 7.10 9150-0934 QUÉBEC INC. - Demande de crédit de taxes - 2036 76 5775
- 7.11 9138-6847 QUÉBEC INC. - Demande de crédit de taxes - 2036 86 8858
- 7.12 Corporation Gestion Rivière Saint-Jean Saguenay - Souper bénéfique 27 avril 2019
- 7.13 Grand Défi Pierre Lavoie - Demande de partenariat - Équipe de l'école Fréchette
- 7.14 Classique annuelle de Volley-Ball du Bas-Saguenay
- 7.15 Assurance MMQ - Protection contre les cyberattaques
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2018
- 8.2 Achat de camion pour les travaux publics
- 9. URBANISME**
- 9.1 Lotissement monsieur Mario Lebreux - 10 % fin de parc
- 9.2 Demande de permis de construction - monsieur Benoit Rochefort et madame Nadine Boucher
- 9.3 Demande de dérogation mineure - monsieur Mario Houde
- 9.4 Adoption du second projet de règlement sur les usages conditionnels
- 9.5 Autorisation d'émission des permis et certificats d'autorisation - Mélanie Deschênes, adjointe aux travaux public
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Aucun
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Festival musical Grande Ourse - Deuxième édition
- 11.2 Découverte patrimoniale - Promenade de M. Achille
- 11.3 Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay - Projet d'amélioration de la qualité des infrastructures de la Rivière Saint-Jean
- 11.4 Panneaux Culturo-Patrimoniales - Phase II - Corporation Gestion Rivière Saint-Jean-Saguenay - Démarche de financement - FQSA - programme de soutien aux activités de promotion et commercialisation
- 12. VARIA**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

118-2019

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE RÉGULIÈRE DU 4 MARS 2019

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2019.

119-2019

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE MARS 2019

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2019 au montant de 44 281.07\$ et des paiements directs au montant de 803.69 \$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

120-2019

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois de mars 2019 au montant de 36.00\$ et de 187.30\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

121-2019

PROJETS INDUSTRIELS SUR LE SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE l'extraction des ressources et la fabrication sont une part importante de l'économie du Saguenay – Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE ces deux secteurs économiques apportent une contribution importante dans la création de richesse dans la région;

CONSIDÉRANT QUE le fjord du Saguenay, sa biodiversité et son intégrité paysagère sont également des bases importantes de l'économie locale et régionale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a adopté la déclaration d'urgence climatique;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs projets majeurs d'extraction et de fabrication sont en préparation dans la région, dont ceux d'Arianne Phosphate, de Métaux BlackRock et de GNL Québec, avec comme base commune l'utilisation du Saguenay pour le transport des marchandises;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs intervenants des milieux scientifiques et citoyens s'inquiètent de l'impact potentiel de ces projets sur l'environnement;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le Conseil appuie le développement de projets d'extraction de ressources et de fabrication dans la région;

Que le Conseil rend cet appui conditionnel au respect par les promoteurs de ces projets des principes du développement durable et des objectifs québécois de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

Que le Conseil demande aux promoteurs Arianne Phosphate, Métaux BlackRock et GNL Québec de viser à réaliser les projets les plus innovants au monde au niveau environnemental dans leur domaine respectif;

Que le Conseil demande aux gouvernements du Québec et du Canada de voir à maximiser les retombées économiques des projets privés d'investissement qui se réaliseront au cours des prochaines années, notamment en négociant des redevances avec les milieux et en favorisant une participation publique au capital;

Que le Conseil demeure vigilant par rapport aux impacts environnementaux potentiels de ces projets et poursuivra ses représentations pour les réduire au minimum.

122-2019

PLAN DE COMMANDITE 2019 - BISTRO DE L'ANSE

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au plan de commandite du Bistro de L'Anse pour la programmation des spectacles comme partenaire bronze au montant de 250.00 \$.

123-2019

AIDE FINANCIÈRE POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean par sa résolution 170-2018 accepte et autorise la ratification d'une entente de partenariat avec Hydro-Québec et la Direction générale de la Politique de mobilité durable et de l'électrification du ministère des Transports pour le déploiement d'une borne de recharge pour véhicules électriques dans le périmètre du bureau d'information touristique municipale;

ATTENDU QUE les sous-contractants spécialisés sont des entrepreneurs titulaires d'une licence RBQ et que les travaux ont été réalisés selon les règles professionnelles;

ATTENDU QUE la politique d'aide financière pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge électrique sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay a été adopté en octobre 2018 et que, conséquemment, la Municipalité peut soumettre une demande de remboursement;

EN occurrence et compte-tenu des dépenses encourues,

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Directeur au développement en la personne de monsieur Bernard Larouche à rédiger et déposer une démarche de financement auprès de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay pour l'acquisition et l'installation de la borne électrique de L'Anse-Saint-Jean jusqu'à concurrence d'une aide financière maximale de 10 000 \$.

124-2019

ACHAT DE DRAPEAUX MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat de 10 drapeaux municipaux au montant de 90.00 \$ chacun.

125-2019

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE L'Anse-Saint-Jean, en tant que village-relais, doit élaborer son plan quinquennal afin d'être ré-accrédité;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la municipalité doit faire un rapport sur les activités réalisées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire le point sur l'offre de services en conformité avec la charte de qualité;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la mise à jour du plan d'action pour les 5 prochaines années.

126-2019

INVITATION AU 15E GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE SAGUENAY - LE FJORD

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'un billet au coût de 20.00 \$ et d'autoriser monsieur Bernard Larouche à assister à cet événement.

127-2019

FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC - RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2019-2020

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à la Fédération des Villages-relais du Québec au montant de 961.00 \$.

128-2019

INVITATION AU 9E CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de monsieur Anicet Gagné au congrès annuel de la Fédération des Villages-relais du Québec qui se tiendra du 29 au 31 mai prochain à Danville. Les dépenses de monsieur Gagné lui seront remboursées selon la politique en vigueur de la Municipalité.

129-2019

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE - DEMANDE DE PRÊT DE CHAPITEAU

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le prêt du chapiteau pour le dîner communautaire qui aura lieu le 24 juin 2019.

130-2019

9150-0934 QUÉBEC INC. - DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES - 2036 34 7251

CONSIDÉRANT QUE le terrain n'est pas desservi par le réseau d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain contient les fosses septiques du secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain ne pourra jamais recevoir de construction;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remboursement pour le matricule 2036-34-7251 au montant de 31.79 \$ concernant la portion payable du règlement 08-257 ainsi que la prise d'eau municipale secteur Mont-Édouard.

131-2019
9138-6847 QUÉBEC INC. - DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES - 2036 10 8293

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est un droit de passage;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain ne pourra jamais recevoir de construction;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de remboursement concernant le matricule 2036-10-8293 au montant de 80.75 \$ pour la prise d'eau publique, la portion payable du règlement 08-257 ainsi que la portion payable du règlement 14-302.

132-2019
9150-0934 QUÉBEC INC. - DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES - 2036 76 5775

CONSIDÉRANT QUE ce terrain contient les fosses septiques du secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain ne pourra jamais recevoir de construction;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de remboursement concernant le matricule 2036-76-5775 au montant de 38.54 \$ pour la prise d'eau publique ainsi que la portion payable du règlement 08-257.

133-2019
9138-6847 QUÉBEC INC. - DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES - 2036 86 8858

CONSIDÉRANT QUE le terrain ne contient aucune infrastructure d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE le terrain fait partie du secteur touché par le règlement 08-257;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de remboursement concernant le matricule 2036-86-8858 au montant de 26.00 \$ pour la prise d'eau publique.

134-2019
CORPORATION GESTION RIVIÈRE SAINT-JEAN SAGUENAY - SOUPER BÉNÉFICE 27 AVRIL 2019

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat de 4 billets au montant de 75.00 \$ chacun.

135-2019
GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE - DEMANDE DE PARTENARIAT - ÉQUIPE DE L'ÉCOLE FRÉCHETTE

CONSIDÉRANT QUE nous avons une équipe de cyclistes qui représente notre école;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance des saines habitudes de vies;

CONSIDÉRANT QUE le Grand Défi Pierre Lavoie visitera la Municipalité en juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'instigateur de cet événement, Pierre Lavoie, est un ambassadeur de notre Municipalité et soutient celle-ci dans de nombreux projets et événements;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de donner un montant de 500.00 \$ à l'équipe de monsieur Raphaël Girard qui parraine l'école Fréchette et de demander au Camping de L'Anse ainsi qu'à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean un montant de 250.00 \$ chacun ce qui totalisera un montant de 500.00 \$.

136-2019

CLASSIQUE ANNUELLE DE VOLLEY-BALL DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Classique annuelle de Volley-Ball du Bas-Saguenay à utiliser l'emplacement, le chalet ainsi que les installations sanitaires du Mont-Édouard afin d'y tenir la 10e édition de la Classique de Volley-Ball qui aura lieu du 19 au 21 juillet 2019.

137-2019

ASSURANCE MMQ - PROTECTION CONTRE LES CYBERATTQUES

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'adhésion à l'assurance contre les cyberattaques que la Mutuelle des Municipalités du Québec nous offre au coût de 500.00 \$ par année. Cette assurance sera ajoutée à notre facturation globale.

138-2019

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2018

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 558.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean atteste, à même son rapport financier annuel 2018, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local chapeauté par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports.

139-2019

ACHAT DE CAMION POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'un nouveau véhicule pour le service des travaux publics au montant de 41 731.38 \$ plus taxes et d'autoriser monsieur Jérôme Durocher, directeur des travaux publics à signer le contrat d'achat. Ce montant sera affecté au règlement parapluie 16-330.

140-2019

LOTISSEMENT MONSIEUR MARIO LEBREUX - 10 % FIN DE PARC

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le 10 % aux fins de parc de monsieur Mario Lebreux en terrain concernant le lotissement du lot 55. Ce terrain est le 10

mètres de la bande de protection riveraine le long du ruisseau Patrice-Fortin et nous cède également un droit de passage pour que nous puissions nous rendre à cette bande.

ET QUE le tout soit conditionnel à la cession d'un droit de passage au profit de la Municipalité sur l'un des terrains lotis afin que son personnel puisse effectuer des interventions ponctuelles sur le ruisseau Patrice-Fortin.

141-2019

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR BENOIT ROCHEFORT ET MADAME NADINE BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis est conforme au règlement de zonage # 89-107 et au PIIA du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est favorable à la condition que le revêtement de la toiture soit en bardeau d'asphalte;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2019-04 - MONSIEUR MARIO HOUDE – 252, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située dans la zone patrimoniale et qu'un PIIA existe dans cette zone, le conseil demande au propriétaire de faire appel à la SARP pour demander conseil sur les rénovations qu'il veut apporter.

142-2019

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 19-360 SUR LES USAGES CONDITIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean peut adopter à l'intérieur de zones ciblées sur son territoire un règlement sur les usages conditionnels conformément à l'article 145.31 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.);

CONSIDÉRANT QUE premier projet de règlement # 19-360 a été adopté le 25 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a tenu une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement # 19-360;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du second projet de règlement # 19-360 permet de vérifier si la tenue d'un registre pour les personnes habiles à voter est nécessaire;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que le second projet de règlement sur les usages conditionnels numéro 19-360 soit adopté sans modifications afin de vérifier si la tenue d'un registre pour les personnes habiles à voter est nécessaire.

143-2019

AUTORISATION D'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION - MÉLANIE DESCHÊNES, ADJOINTE AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Mélanie Deschênes, adjointe aux travaux publics à émettre les permis et les certificats d'autorisation de la municipalité qui sont inscrits dans le règlement 19-356 - règlement des permis et certificats aux articles 8.4 et 8.5.

144-2019

FESTIVAL MUSICAL GRANDE OURSE - DEUXIÈME ÉDITION

CONSIDÉRANT QUE la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) a été confiée à la MRC du Fjord-su-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 114-2019 stipulant l'octroi d'une entente de service à Production Hakims pour la tenue de la deuxième Édition du Festival Grande Ourse;

CONSIDÉRANT QUE la MRC exige une résolution de la municipalité appuyant le dépôt de projet - 2ième Édition - Festival musical Grande-Ourse;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le présent projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires - projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay - Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et de demander une aide financière à hauteur de 10 000 \$, montant représentant 8.33 % du budget total de l'événement.

Et que le Directeur du développement de la Municipalité soit autorisé à signer et déposer tous documents relatifs au présent projet pour et au nom de la Municipalité.

145-2019

DÉCOUVERTE PATRIMONIALE - PROMENADE DE M. ACHILLE

CONSIDÉRANT la conception et l'édition de l'outil promotionnel – Découverte patrimoniale – Promenade de M. Achille initiée depuis une dizaine d'année;

CONSIDÉRANT QUE le produit promotionnel de L'Anse-Saint-Jean – Découverte patrimoniale – Promenade de M. Achille est complètement épuisée et a besoin d'être actualisé;

CONSIDÉRANT QUE le produit promotionnel de L'Anse-Saint-Jean – Découverte patrimoniale – Promenade de M. Achille en ce qui a trait à la qualité et la pertinence des maisons patrimoniales, les textes narratifs, la mise en valeur des pictogrammes Achille et le contexte historique de l'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le Comité touristique lors de ses délibérations avec l'ensemble des entreprises touristiques membres recommande une réimpression du produit promotionnel de L'Anse-Saint-Jean – Découverte patrimoniale – Promenade de M. Achille;

CONSIDÉRANT l'acceptabilité sociale du Comité touristique d'investir à même ses revenus autogénérés en partenariat avec la municipalité de l'Anse-Saint-Jean;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer un montant jusqu'à concurrence de 2 000 \$ pour la réimpression du document promotionnel – Découverte patrimoniale – Promenade de M. Achille dans le cadre du Fonds de développement des territoires – projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

Et que l'on recommande une concertation de pair avec le Comité touristique quant à l'approbation finale de l'épreuve graphique.

146-2019

CORPORATION GESTION RIVIÈRE SAINT-JEAN-SAGUENAY - PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT l'acte de dépôt du projet cité en rubrique en lien avec le plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec (2017-2022) dans le cadre du programme d'aide aux infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur – Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean sise à L'Anse-Saint-Jean, propose un projet structurant visant à améliorer la qualité et la quantité des infrastructures offertes aux pêcheurs et aux touristes en périphérie de la rivière St-Jean dans un souci de développement des affaires;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de financement auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) regroupe plusieurs sous-projets d'une valeur approximative de 39 000 \$ qui permettront de rendre l'accès carrossable de façon sécuritaire aux véhicules dans le secteur 3 via le secteur de la chute;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement de la Corporation de gestion Saint-Jean auprès de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) dans le cadre du programme d'aide financière dédiée aux Infrastructures.

147-2019

PANNEAUX CULTURO-PATRIMONIALES - PHASE II - CORPORATION GESTION RIVIÈRE SAINT-JEAN-SAGUENAY - DÉMARCHE DE FINANCEMENT - FQSA - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE PROMOTION ET COMMERCIALISATION

CONSIDÉRANT le prochain appel d'offre de la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) au 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur – la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean désire proposer un projet de deuxième phase afin de mettre en place 4 panneaux interprétatifs à des fins d'appropriation historique et culturelle de la rivière Saint-Jean et des icônes panoramiques de L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT l'acceptabilité sociale des partenaires et la bonne conduite de la phase I;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement auprès de la Fédération québécoise du saumon atlantique dans le cadre du programme de soutien aux activités de promotion et commercialisation quant à la réalisation de la deuxième phase relié à la mise en place de 4 panneaux interprétatifs;

Et que l'on accepte de déposer dans le cadre du Fonds de développement des territoires – projet local de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie une demande d'aide financière à hauteur maximale de 2 500 \$.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Richard Perron

Il nous informe que l'AGA du comité touristique aura lieu le 11 avril 2019 à 18 h 30 à l'Auberge le Camp de base.

Il y aura également un déjeuner conférence le 25 avril 2019 à 8 h 00 au restaurant Chez Montagner qui sera sous le thème du développement numérique des entreprises. Cette conférence sera animée par monsieur David Rowsome, analyste du développement.

Monsieur Perron nous informe qu'un comité a été formé avec des représentants des commerces concernant les sacs de plastique

Monsieur Éric Thibeault

Il nous informe que le souper bénéfice de la CGRSJS aura lieu le 27 avril 2019 à 18 h 00 à la Station touristique du Mont-Édouard

L'AGA de la CGRSJS aura lieu le vendredi 12 avril à 19 h 30 à l'Édifice municipal.

Monsieur Thibeault nous mentionne de surveiller l'Entre-Nous pour l'AGA du Transport Adapté et collectif du Fjord.

Monsieur Yvan Côté

Monsieur Côté nous informe que l'AGA de l'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. aura lieu le 28 avril à 13 h 30 à l'édifice municipal.

Monsieur Côté nous parle du Championnat Canadien qui avait lieu au Mont-Édouard du 24 au 30 mars 2019.

Monsieur Jonathan Desbiens

Monsieur Desbiens nous parle de la suite de la procédure touchant la refonte des règlements d'urbanisme et de leur conformité au schéma d'aménagement de la MRC.

Le 15 avril prochain aura lieu une assemblée spéciale pour les avis de motion. Dès que les avis de motion seront adoptés le règlement le plus sévère s'appliquera.

PÉRIODE DE QUESTIONS

148-2019

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 19 heures 57.

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».